



## Conjoncture hôtellerie

### Juin 2015 : léger tassement de l'activité hôtelière par rapport à juin 2014

Au cours du mois de juin 2015, le nombre d'arrivées diminue de 0,7 % par rapport à juin 2014. Les nuitées associées baissent de 0,9 %, conséquence du repli de 2,5 % des nuitées étrangères.

Le mois de juin 2015 offrait moins de possibilités de week-ends que juin 2014 et le lundi de Pentecôte tombait cette année au mois de mai.

Les nuitées des touristes en provenance des principaux pays européens régressent. Le recul est notamment de 12,9 % pour la Belgique, 11,6 % pour l'Allemagne et 9,7 % pour le Royaume-Uni.

La fréquentation de la clientèle chinoise poursuit sa progression. Elle croît de 39 % en juin 2015 après une augmentation de près de 70 % en juin 2014.

Au cours de ce mois de juin, les nuitées d'une région

métropolitaine sur deux diminuent. La Bourgogne se situe au quatorzième rang pour l'évolution de ses nuitées.

Le taux d'occupation de juin s'établit à 66,3 % et décroît de 0,8 point. Il régresse de 5,1 points dans les hôtels 0 et 1 étoile mais augmente de 3,8 points dans l'hôtellerie haut de gamme. La durée moyenne de séjour reste stable.

L'activité hôtelière est en repli en Saône-et-Loire et dans l'Yonne, avec une baisse des arrivées et des nuitées. Dans la Nièvre, les nuitées progressent légèrement. La hausse des nuitées de la clientèle française compense le fort recul des nuitées étrangères. La Côte-d'Or profite d'un afflux des touristes français. Le nombre de nuitées croît de 3,2 %, malgré une baisse de 0,7 % de la clientèle étrangère.

Florent Ovieve, Insee

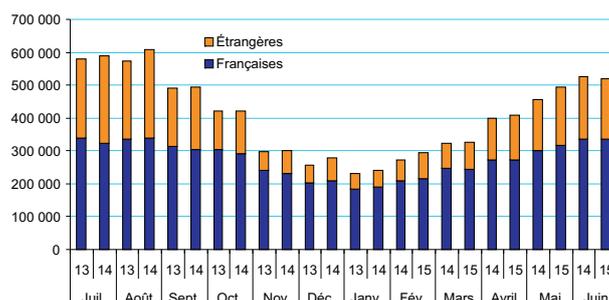
#### 1 Arrivées et nuitées, principaux indicateurs

	Juin 2015	Évolution en %	
		Juin 2015 / Juin 2014	Juin 2014 / Juin 2013
Arrivées	387 099	- 0,7	+ 3,1
Nuitées	520 731	- 0,9	+ 4,5
Taux d'occupation *	66,3	- 0,8	- 1,2
Durée moyenne de séjour *	1,35	0,0	- 0,02
Indicateur de remplissage *	1,57	0,0	0,0

\* évolution en points

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

#### 2 Évolution mensuelle des nuitées



Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

### 3 Arrivées et nuitées selon le pays d'origine

	Arrivées				Nuitées			
	Nombre	%	Évolution en %		Nombre	%	Évolution en %	
			Juin 2015 / Juin 2014	Juin 2014 / Juin 2013			Juin 2015 / Juin 2014	Juin 2014 / Juin 2013
<b>Ensemble</b>	<b>387 099</b>	<b>100</b>	<b>- 0,7</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>520 731</b>	<b>100</b>	<b>- 0,9</b>	<b>+ 4,5</b>
France	242 198	63	- 0,7	+ 0,3	336 199	65	0,0	+ 1,5
Autres pays	144 901	37	- 0,5	+ 8,2	184 532	35	- 2,5	+ 10,5
dont :								
<i>Royaume-Uni</i>	19 518	5	- 6,3	+ 2,5	24 776	5	- 9,7	+ 4,3
<i>Belgique</i>	23 504	6	- 11,2	+ 7,2	28 483	5	- 12,9	+ 8,9
<i>Pays-Bas</i>	17 286	4	+ 3,1	- 19,7	20 950	4	+ 2,5	- 18,4
<i>Allemagne</i>	19 246	5	- 12,1	+ 17,8	25 651	5	- 11,6	+ 20,7
<i>Italie</i>	4 244	1	- 11,3	+ 6,8	5 914	1	- 3,8	+ 10,4
<i>Chine</i>	23 977	6	+ 47,2	+ 57,0	26 839	5	+ 39,0	+ 68,7
<i>Suisse</i>	7 769	2	- 16,4	+ 16,8	10 522	2	- 17,2	+ 18,0
<i>États-Unis</i>	7 584	2	- 15,8	+ 7,1	11 715	2	- 15,4	+ 11,9

Arrivées : nombre de personnes enregistrées à l'arrivée

Nuitées : somme des nuits passées dans les établissements pour chaque arrivant

= : variation proche de zéro

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

### 4 Indicateurs par catégorie d'hôtels

	Juin 2015				
	1 et 2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Non classés	Ensemble
Taux d'occupation (%) (1)	62,2	72,0	72,4	53,8	<b>66,3</b>
Indicateur de remplissage (2)	1,64	1,50	1,58	1,62	<b>1,57</b>
Durée de séjour (en jours)	1,38	1,31	1,34	1,39	<b>1,35</b>

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres louables. Il est exprimé en %.

(2) Le nombre moyen de personnes par chambres occupées est égal à la somme des nuitées de chaque jour rapportée au nombre de chambres occupées.

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

### L'enquête de fréquentation hôtelière

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été rénovée à compter de janvier 2013 avec notamment une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Comparer des résultats 2013 avec des résultats 2012 calculés sur l'ancienne méthode aurait introduit une forte rupture de série. Les données 2012, 2011 et 2010 ont donc été recalculées avec la nouvelle méthode, ce qui peut induire des différences.

**Avertissement** : la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, mais l'application des nouvelles normes n'est pas encore achevée et rend difficile des comparaisons temporelles.

Insee Bourgogne  
2, rue Hoche - BP 83509  
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :  
Mayo Moïse

Crédit photo  
Alain Doire - Bourgogne Tourisme

ISSN : 2416 - 898X (en ligne)  
ISSN : 2425 - 0392 (imprimé)

© Insee 2015

### Pour en savoir plus

- Avril – mai 2015 : la Bourgogne attractive pour les touristes étrangers - *Insee Flash Bourgogne* n°27 - juillet 2015.

